



Édito

Sommaire

Garder la tête froide.

De nombreux agriculteurs innovent actuellement dans leurs pratiques et cela marche plutôt bien.

En permanence, l'agriculteur est sollicité pour apporter des solutions, des pistes qui lui permettent d'assurer la pérennité de sa ferme, et ce, dans un contexte économique difficile.

On pouvait penser que la science ferait des arbitrages cohérents mais la voilà remise en cause par des études, en permanence contradictoires. Par exemple, glyphosate : toxique ou pas ? Là, est la question. La réponse, on aurait pu l'attendre claire et nette de la part des ministres, et bien non, il faut encore patienter.

Comment peut-on se projeter dans l'avenir et faire évoluer son système pour l'améliorer ?

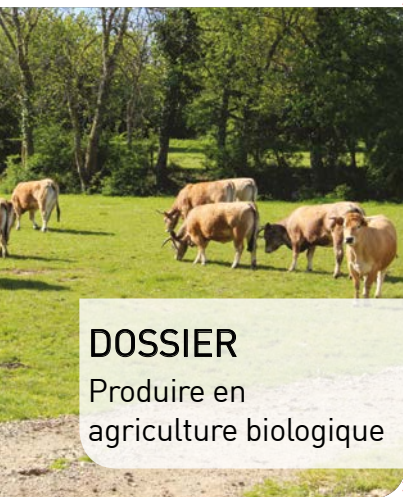
L'agriculteur, au milieu de tout cela, doit gérer sa ferme, organiser son quotidien, satisfaire ses voisins et clients avec pour seules armes ses convictions et sa réactivité face aux évolutions perpétuelles de son métier.

La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, via l'implication de ses élus sur le terrain à défendre l'intérêt de l'ensemble des paysans du territoire, avec des conseillers expérimentés qui apportent le meilleur conseil, a pour seul objectif d'accompagner au mieux l'orientation et l'avenir des paysans, ceci en toute impartialité et dans le respect de chacun.

Claude Voisin
Vice-président de la
Chambre d'agriculture

ACTUALITÉS

p 2



DOSSIER

Produire en
agriculture biologique

p 4

AGENDA

p 7

FORMATIONS CONTACTS

p 8

Zone vulnérable

Pensez à votre plan de fumure pour 2018

L'ensemble du programme d'action est applicable sur les communes en zones vulnérables. Pour en savoir plus, consultez notre site Internet.

Le plan de fumure est une des mesures importantes, il implique :

- le calcul du besoin en azote de toutes les parcelles. Il doit prendre en compte les besoins de la culture, ainsi que les fournitures du sol : reliquat, minéralisation, effet précédent, effet couvert...
- la répartition des engrais : leur fractionnement est obligatoire au-dessus de 100 unités d'azote apportées par hectare.

Ce document est à réaliser avant le 31 mars de chaque année ou au plus tard au semis pour les cultures de printemps.

En cours de campagne, chaque apport d'engrais ou d'effluent est à inscrire dans un registre : **le cahier d'épandage.**

Les dates d'apports sont réglementées, tant pour les engrais azotés que pour les effluents d'élevage, elles doivent respecter un calendrier strict.

Un bon plan de fumure permet une bonne gestion agronomique de la fertilisation et donc une meilleure rentabilité de vos cultures.

Les conseillers agronomes de la Chambre d'agriculture vous accompagnent dans la réalisation de votre plan prévisionnel de fumure et l'enregistrement de vos pratiques.

Prenez rendez-vous !

i Équipe agronomie : 04 73 44 45 95

Films agricoles usagés, filets et ficelles

Belle collecte 2017 !

Vous êtes plus de 2 000 éleveurs à avoir pris le temps d'apporter vos films plastiques usagés ainsi que vos saches de ficelles et filets.

550 tonnes de films d'enrubannage ont été collectées, 175 tonnes de bâches d'ensilage et 180 tonnes de ficelles + filets, soit **une progression de 5 % par rapport à 2016.**

La collecte permet de recycler les déchets plastiques sur votre exploitation et de vous encourager à de bonnes pratiques d'élevage respectueuses de votre territoire.

La Chambre d'agriculture avec les partenaires associés ont mis à disposition **44 sites de collecte afin d'être au plus près de votre exploitation.**



Préparez-vous pour 2018

Lors de la période hivernale et du retour des animaux aux bâtiments, il est temps de penser à se procurer des saches afin de collecter, mettre en sache et stocker au fur et à mesure.

Bien trier permet de recycler.

Consultez la liste des points de retrait des saches sur : www.chambre-agri63.com

Le dépôt de vos plastiques en vrac est à proscrire pour éviter de trouver des pierres, parpaings, pneus, pieux, excès de terre ou d'ensilage...

La mise en sache des films d'enrubannage est donc souhaitée pour ne pas voir apparaître à terme des pénalités ou une collecte payante...

i Béatrice FEFEU : 04 73 44 45 77

Maladie/accident : osez anticiper les coups durs !

Pensez au service de remplacement

En tant qu'agriculteur, votre présence au quotidien sur l'exploitation est nécessaire pour assurer la continuité de votre activité.

« Il vaut mieux prévenir que guérir »

En cas d'arrêt brutal et contraint pour maladie ou accident, vous pouvez faire appel à un salarié du service de remplacement, qui assurera vos tâches habituelles pendant votre absence. **Mais cette solution a un coût.**

Le service de remplacement propose un contrat groupe en partenariat avec Groupama :

- **Contrat de 30 jours**
240H de remplacement (Par événement pour une durée de 3 ans)
425 €/an
- **Contrat de 60 jours**
480H de remplacement (Par événement pour une durée de 3 ans)
585 €/an

>>> Aucun délai de carence : la prise en charge s'effectue à partir de votre 1^{er} jour d'arrêt.

La prise en charge par Groupama est de 115 € par journée de 8h. Le coût d'une journée de remplacement de 8h est de 160 €.

EXEMPLE : si vous faites appel à un salarié du service de remplacement pendant 20 jours, le montant s'élèvera à 3 090 €. Si vous avez souscrit au contrat groupe au préalable, vous payerez 790 € pour les 20 jours, en plus de votre adhésion (cotisation service de remplacement + contrat groupe).

i Service de remplacement
04 73 44 45 66

Je fais le bilan de mon pâturage

Une formation qui répond aux besoins des éleveurs

À l'automne 2016, un groupe d'éleveurs laitiers de la zone AOP St-Nectaire a réalisé une première formation sur le thème "*J'ajuste mon pâturage pour diminuer mes achats*".

Avec les conseils de Géraldine DUPIC, conseillère fourrages à la Chambre d'agriculture, ils ont travaillé sur leur cas personnel et ont pu acquérir les compétences pour améliorer ou mettre en place une gestion efficace du pâturage pour leur troupeau.



Cette année, le groupe a souhaité se retrouver pour faire le bilan, pouvoir se comparer et échanger sur les bienfaits et les contraintes rencontrés.

L'intérêt était **d'évaluer l'impact du système qu'ils avaient mis en place sur leur exploitation début 2017** : découpage ou redécoupage des paddocks, aménagements pour l'abreuvement, rotation modifiée...

Toujours accompagnés de notre conseillère fourrages, ils ont analysé les différentes stratégies mises en place par chacun et ont pu lever les freins rencontrés.

Cette deuxième formation leur a apporté les corrections nécessaires et utiles à une meilleure optimisation du pâturage et de la production d'herbe pour leur troupeau.

En 2018, le groupe souhaite se retrouver chez l'un d'eux, à des dates clés de repères sur la pousse de l'herbe. Ces rencontres leur permettront d'ajuster aussitôt leurs pratiques pour éviter de laisser passer la saison au risque de commettre des erreurs de gestion de l'herbe.

L'herbe est une composante primordiale des élevages herbagers qui peut avoir des conséquences importantes sur les résultats technico-économiques.

Bertrand GRÉGOIRE
Égliseneuve d'Entraygues

Pourquoi avez-vous participé à la formation ?

Pour améliorer la conduite du pâturage et optimiser ma production d'herbe, apprendre à faire plus de stocks et plus de deuxième coupe après les foins.

Qu'avez-vous mis en place suite à la formation ?

J'ai redécoupé les paddocks et arrêté l'hersage systématique après le passage des vaches. Comme nouveauté j'ai mis en place des pâtures tampon. [NDLR : parcelles soit pâturées soit fauchées en fonction de la ressource herbagère disponible].

Cette 2^e formation m'a permis de conforter mes mises en œuvre par un avis technique de l'équipe fourrages, de vérifier la cohérence de mes actions et de me comparer avec les autres stagiaires.

L'intérêt de se former c'est aussi de discuter, d'échanger avec d'autres, de s'ouvrir plutôt que de rester seul sur son exploitation.

Vous souhaitez développer vos compétences et optimiser vos pratiques ? Trouvez une formation adaptée à vos attentes sur : www.chambre-agri63.com

L'offre de formation de la Chambre d'agriculture est construite à partir de vos besoins. N'hésitez pas à contacter nos équipes.

i Service formations 04 73 44 45 54

Enseignement agricole

La Chambre accueille les élèves de la MFR de Gelles

La Chambre d'agriculture a reçu les stagiaires en formation "Technicien Agricole" et les élèves en Bac pro de la MFR de Gelles.

Cette visite fût l'occasion pour ces futurs agriculteurs ou salariés agricoles, d'échanger avec des conseillers Chambre sur leur(s) projet(s) et de découvrir des exemples concrets de leur environnement professionnel de demain.



Avec Martine FALGOUX, conseillère diversification et animatrice du réseau Bienvenue à la Ferme.

La Chambre d'agriculture travaille en partenariat avec les établissements scolaires du département pour illustrer le contenu des formations agricoles et favoriser le rapprochement de l'école avec le monde professionnel.

VIE DE LA CHAMBRE



Angélique SERRANGE

a rejoint la Chambre d'agriculture en tant qu'assistante auprès des équipes diversification, agriculture biologique, viticulture et actions environnementales.

i A. SERRANGE : 04 73 44 45 52

PRODUIRE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



« L'agriculture biologique c'est une démarche, un engagement !

L'actualité récente éclaire les risques d'une agriculture chimique. A courte échéance, il faudra interdire le glyphosate. L'agriculture biologique est un mode de production et de transformation respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité qui apporte des solutions face aux changements climatiques.

Le logo « AB » garantit aux consommateurs le respect de ces règles. Il faut se mobiliser collectivement pour conserver la plus-value sur nos fermes.

Et, comme nous l'avons demandé par lettre fin octobre, à M.Travert, ministère de l'Agriculture : « il est légitime, et nécessaire économiquement, que les bénéfices apportés par l'agriculture biologique (climat, eau, biodiversité, santé,...) soient reconnus et justement rémunérés, non pas « soutenus ! » Cécile Quinsat, productrice en bio, élue et référente Bio à la Chambre d'agriculture.

L'agriculture biologique est un mode de production agricole spécifique qui se traduit par la mise en œuvre d'un ensemble de pratiques respectueuses des équilibres écologiques et de l'autonomie des exploitations.

Elle contribue largement à la préservation de l'environnement, des sols et des ressources naturelles et constitue également une source de valeur ajoutée pour le territoire régional.

Plan régional de développement de l'agriculture biologique

Ce plan émanant de l'Etat a été décliné au niveau régional et donne la compétence de la gestion du développement et du maintien de l'agriculture bio aux Conseils Régionaux.

Le 10 mai dernier, le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes a mis en place le Comité départemental bio chargé de piloter et de décliner le plan régional de développement de l'agriculture biologique sur le Puy-de-Dôme.

Les actions mises en œuvre doivent permettre un développement équilibré des filières, depuis la production, la transformation, la commercialisation et jusqu'à la consommation des produits certifiés AB.

Ce plan prévu sur 5 ans, regroupe les Chambres, Coop de France, les FRAB (Bio 63 pour le Puy-de-Dôme). Il a pour objectif **d'accroître les soutiens** pour le développement économique des entreprises, **renforcer la performance de production** des exploitations bio, **répondre à la demande des consommateurs** et capter la valeur ajoutée.

Les missions de la Chambre

La Chambre s'est engagée à **développer la production** notamment à travers l'augmentation du nombre de conversions, **fournir un appui technique aux exploitations bio** et **faciliter les installations transmissions**.

Pourquoi produire bio ?

Avec une croissance de 22 % en 2016, le marché des produits bio confirme son envol.

Le secteur bio n'est plus un marché de niche et c'est bien l'achat des ménages qui le tire vers le haut ! L'accélération des attentes des consommateurs est évidente : **9 sur 10 déclarent avoir consommé du bio en 2016.**

La preuve en est : 10 % du lait de consommation en France est bio ! Et dans un contexte de baisse généralisée de consommation de viande, la consommation de viande bio poursuit sa progression !



Produire en bio, une chance à saisir ?

Toutes les filières sont en recherche de nouveaux producteurs.

En Auvergne, les filières sont bien implantées et organisées et ceci dans toutes les productions :

En lait

3 entreprises dans le Puy-de-Dôme avec une activité en bio :

BIOLAIT premier collecteur de lait bio en France, **SODIAAL** qui développe ses marchés bio et la **SICA de Laqueuille**.

En bovins viande et ovins

Vos interlocuteurs habituels que sont les organisations de producteurs **Covido**, **Sicagieb**, **Socaviac**, **Cialyn**, **Coopagno**... Mais aussi des collecteurs-metteurs en marché spécialisés en bio et historiquement bien implantés **SICABA**, **UNEBIO**, **BIOVIE**.

En grandes cultures

Des collecteurs spécifiques historiquement implantés dans le 63 : **AXERREAL** (Groupe Thivat) et **BIOAGRI**.

En porcs

BIOVIE, **UNEBIO** et **SICABA**.

Pour quelle viabilité ?

Après une conversion, de nouveaux équilibres techniques et économiques sont à trouver sur l'exploitation.

C'est ce que met en lumière le suivi des fermes de références dans le **cadre du projet BioRéférences** porté par le Pôle BIO Massif-Central, projet auquel la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme est une actrice active.

Les bons résultats économiques obtenus en bio sont la conséquence en premier lieu de la plus-value sur le prix de vente des produits mais aussi d'une meilleure maîtrise des charges opérationnelles. Ceci est à mettre en lien avec la recherche d'autonomie alimentaire et l'adaptation du système de production en amont.

Des producteurs bio, nombreux dans le Puy-de-Dôme (source Agence BIO 2016)

17 142 ha certifiés bio ou en conversion soit 4.4 % de la SAU

370 exploitations bio, dont :

- 70 exploitations spécialisées lait,
- 70 en bovins viande,
- 30 en grandes cultures
- 30 en maraîchage,

mais aussi Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales, viticulture, petits ruminants, volailles, arboriculture et petits fruits, apiculture...

**Et surtout une vague de conversion sans précédent
110 conversions ou installations en 2016 !**

La Chambre vous accompagne dans votre parcours de conversion

Vous pensez à une conversion bio ?

La première étape est de vous informer auprès du **Point info bio**.

Vous recevrez les premières informations règlementaires sur l'agriculture biologique, sur les aides spécifiques bio, sur la procédure administrative et les préconisations d'accompagnement pour votre future conversion.

i 04 73 44 45 52

Vous souhaitez être accompagné ?

Une conversion bio est un changement de cap avec de nouveaux challenges. **Tout projet nécessite d'être anticipé.**

Quels sont les écarts entre vos pratiques et le cahier des charges, quels sont les changements dans la conduite des surfaces et des animaux, quel est l'intérêt économique... Autant de questions à se poser pour réussir un passage en bio !

La Chambre répond à vos interrogations et vous conseille :

80% d'aide
Conseil
Régional

- Un **diagnostic de conversion Bio**, 2 options vous sont proposées.

L'Étude de faisabilité

Grâce à un état des lieux de vos pratiques et une synthèse des atouts/faiblesses de votre projet, vous pourrez vous engager en toute connaissance de cause et appréhender les modifications nécessaires tant sur le plan technique, économique qu'en matière d'investissement.

L'étude de projet de conversion permet d'approfondir l'étude de faisabilité. Elle consiste à réaliser un ou plusieurs scénarios techniques de production jusqu'à un chiffrage de votre projet.

80% d'aide
Conseil
Régional

- Le **suivi de conversion** individuel consiste à un appui de nos conseillers sur les thèmes qui vous posent des difficultés. Pendant les deux années de conversion, vous pouvez bénéficier :

Un suivi global (appui réglementaire et administratif, optimisation des dispositifs d'aides, calcul des coûts de production) avec un conseiller bio qui aura un avis extérieur sur la conduite de votre système de production en bio.

Un appui technique spécialisé en production fourragère, en élevage et en conduite des cultures.

⇒ Avec un conseiller fourrage, vous valoriserez au mieux le potentiel fourrager de votre exploitation en adaptant vos pratiques, avec pour objectif plus d'autonomie alimentaire.

⇒ Avec le conseiller agronomie et cultures bio, vous définirez la rotation qui correspond le mieux à vos attentes de production tout en permettant de gérer durablement la flore adventice et la fertilité de vos parcelles. Vous pourrez également bénéficier d'un appui sur le choix de vos céréales et la conduite de vos cultures.

Vous êtes déjà en production bio ?

La Chambre est toujours présente à vos côtés. Elle vous propose :

80% d'aide
Conseil
Régional

• Des conseils techniques personnalisés

Nos agents spécialisés vous apporteront des conseils sur une problématique ponctuelle soit à différents moments de l'année, selon vos besoins.

80% d'aide
Conseil
Régional

• Des conseils de groupe

L'échange de pratiques est essentiel.

Rejoignez les groupes d'agriculteurs déjà en bio. Outre les conseils de nos agents, vos pairs, forts de leur expérience, vous aideront à trouver des solutions à des problèmes auxquels eux-mêmes ont été auparavant confrontés.

Et pour aller plus loin :

Gratuit

• Des conseils collectifs

Nous organisons des journées sur des thèmes généraux ou plus pointus destinés à tous les agriculteurs intéressés.

La prochaine aura lieu le **7 décembre 2017 à Chaméane** sur le thème de "Etre éleveur bio, les questions à se poser" (voir page 7).

• Des formations

Des formations pour tous !

Nous recensons vos besoins tout au long de l'année pour construire des formations adaptées à vos préoccupations et vous permettre de maîtriser les points clés pour réussir en bio.

• Prévenir le parasitisme et les maladies par l'homéopathie phyto-aromathérapie en bovin viande
5 et 12 décembre 2017 | St Gervais d'Auvergne

• Favoriser la biodiversité et en faire un atout pour sa ferme
30 janvier et 15 mai 2018 | Aubière

• Initiation aux pratiques de médecine manuelle traditionnelle en élevage
1^{er} et 15 février 2018 | Rochefort M^gne
2 et 16 février 2018 | St Gervais
14 et 28 février 2018 | Territoire Dore Livradois-Forez

• Gagner en autonomie protéique pour améliorer la rentabilité de son exploitation en agriculture biologique
27 mars et 24 avril 2018 | Pontamur



Formation "Coût de production en lait Bio" - Bongheat 2015

Inscriptions :

- Sur notre site internet : chambre-agri63.com | page formations
- Auprès de l'Equipe Agriculture bio
04 73 44 45 52

Service BIO CHAMBRE |

Point accueil conversion bio

☎ 04 73 44 45 52

Agronomie Grandes Cultures

p.massot@puy-de-dome.chambagri.fr

Equipe Fourrages

fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

Association BIO 63 |

Animation

☎ 04 73 44 45 28



GAEC BILLION | Emilia et Thierry BILLION à Tourzel Ronzières

Installés depuis 1993 en conventionnel, Thierry et Emilia ont converti leur ferme en bio depuis le printemps 2017.

60 montbéliardes et 18 génisses sont élevées sur les 107 ha du GAEC. Leur production laitière s'élève à 335 000 litres.

Pourquoi avoir choisi la filière Bio ?

Avec la crise du lait, j'avais d'abord pensé à monter un autre atelier, mais cela m'aurait demandé plus de mains-d'oeuvre... En passant en bio, ma production est mieux valorisée et je m'adapte aux consommateurs.

Pourquoi avoir fait appel à la Chambre ?

Des collègues m'ont dit leur satisfaction des services de la Chambre. Moi-même, j'ai bénéficié de conseils fourrages, juridiques, pour la PAC... Les agents connaissent le boulot. Ils sont ouverts et accessibles. Alors, tout naturellement, j'ai pris rendez-vous auprès d'eux pour l'étude de faisabilité de ma conversion bio.

Que vous a apporté cette étude ?

Elle est indispensable ! Elle a permis de juger les écarts entre mon exploitation et le cahier des charges Bio. De chiffrer mon projet. C'est concret, rassurant... Cela m'a également donné des idées, des références. Il y a une marche à passer du conventionnel en Bio et cet accompagnement permet de franchir le cap avec sérénité et douceur...

Où en êtes-vous maintenant ?

Je suis rassuré. Je continue à travailler sur l'autonomie fourragère avec l'équipe fourrages de la Chambre. Je constate, déjà, que mes bêtes sont mieux. A mon sens, il faut avoir "l'esprit bio" et ne pas faire du bio que pour l'argent...

Journée démonstration d'outils de travail du sol | 10 octobre
Un public intéressé !



Agenda

JOURNÉE ÉLEVAGE BIO

Devenir éleveur bio,
les questions à se poser.

Après la quinzaine de la bio où de nombreuses journées ont eu lieu sur l'ensemble du département en octobre, la Chambre organise une nouvelle journée sur le territoire Dore Livradois-Forez.

Jeudi 7 décembre À Chaméane

Cette journée est destinée à tous les agriculteurs : bio, conventionnel, futur installé.

PROGRAMME :

9h30, salle communale de Chaméane : conférence animée par la Chambre d'agriculture, l'EDE, Coop de France et Bio63 :

- Produire Bio, pourquoi pas vous ?
- La bio, un marché croissant.
- Bio/conventionnel que disent les références ?
- L'autonomie fourragère



14h30 : visites et échanges au GAEC Paulet Moranne et GAEC de la Lyrisse à Chaméane.



Pour en savoir plus, visitez notre site en page d'accueil.



i Territoire Dore Livradois-Forez
04 73 82 09 74
04 73 80 10 06



CONSERVATION DES SOLS

Visite d'un système engagé dans la réduction des phytos

Vendredi 8 décembre à 9h À St-Rémy-de-Chagnat Chez Didier MANLHIOT

PROGRAMME :

● **Témoignage de Didier MANLHIOT.** Présentation de l'exploitation et des systèmes de culture : objectifs, leviers agronomiques et techniques mobilisés, matériel spécifique utilisé.

● **Présentation par la Chambre d'agriculture de résultats techniques et économiques sur le système de culture innovant.** Données issues des réseaux :

>>> **DEPHY** : réseau de fermes mettant en œuvre des démarches de réduction d'usage des produits phytos

>>> **SCInn'Auvergne** : réseau expérimental pluriannuel de systèmes de cultures innovants en Auvergne

● Visites de parcelles :

> **Colza** (mélange de variétés) associé avec des légumineuses.

> **Lin oléagineux d'hiver** : présentation de la culture par les établissements CHOUVY.

> **Blé** implanté en semis direct dans repousses de colza.

i Alban MIALON : 06 30 00 26 46

RESTITUTION DE LA JOURNÉE DÉMONSTRATION

OUTILS DE TRAVAIL DU SOL DU
10 OCTOBRE

Restructuration innovante
de vos sols en profondeur.

Jeudi 14 décembre | 9h - 12h Salle des Fêtes de Barnazat

Route de la Limagne / RD 1093
Barnazat - 63310 St Denis-Combarnazat

Coordonnées GPS : 45.977462, 3.346624

Salle sur votre droite dans le sens Saint-Denis-Combarnazat / Randan

Salle au carrefour de la route de Luzillat D334 et face du cimetière de Barnazat

Au programme : Rendus films et travaux des étudiants.

i Alexis BUSSEROLLE : 04 73 44 45 26

10^{ÈME} JOURNÉE AOP CANTAL

Jeudi 14 décembre

13h30-16h30

GAEC Des Granges Hautes
Laqueuille

Faire le lien entre les pratiques d'élevage et la production de lait en vue de la transformation sous AOP Cantal est l'objectif de cette après-midi.

3 ateliers seront animés par le Comité Interprofessionnel Fromager du Cantal et la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme : **Economie** (maîtrise du coût de production pour améliorer la performance économique) **Alimentation** (Les prairies : source de composés d'intérêt pour la qualité des fromages) et **Qualité du lait** (Quelle qualité de lait pour la fabrication de l'AOP Cantal).

i Comité Interprofessionnel Fromager du Cantal : 04 71 48 39 94

Retrouvez tous les événements sur
www.chambre-agri63.com

i communication@puy-de-dome.chambagri.fr

AGRONOMIE

- **Piloter mon exploitation avec Mes Parcelles**
12, 19 décembre 2017 et 15 février 2018
Ambert

i Territoire Dore Livradois Forez

- **Etre autonome dans la réalisation de mon plan de fumure**
9 janvier 2018 à Aubière

i Territoire Limagnes

- **Favoriser la biodiversité et en faire un atout pour sa ferme**

30 janvier et 23 mai 2018 - Aubière

i Territoire Limagnes

DIVERSIFICATION

- **Je me perfectionne dans la fabrication de mes fromages de chèvres**

11 et 12 janvier 2018 - Aubière

- **Les clés pour réussir son installation en circuits courts**

25 janvier, 06 et 27 février 2018 - Aubière

i Service Diversification 04 73 44 45 52

ELEVAGE

- **Comment bien choisir son installation de traite**

12 décembre 2017 - Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

- **Mieux piloter mon exploitation pour gagner en efficacité en élevage caprin**
12 décembre 2017 et 23 janvier 2018 à Ambert

i Territoire Dore Livradois Forez

- **Réglage alimentaire des bovins par l'observation du troupeau - perfectionnement**
16 janvier 2018 - Ambert

i Territoire Dore Livradois Forez

- **Mieux piloter mon exploitation pour gagner en efficacité en vache laitière**
18 janvier, 01 et 29 mars 2018
St Gervais

i Territoire Combrailles

- **Mieux piloter mon exploitation pour gagner en efficacité en vache laitière**
26 janvier et 13 mars 2018 - Rochefort M^{gne}

i Territoire Dore Hautes Combrailles

- **Les soins alternatifs en bovin lait**
18 et 25 janvier 2018 - Rochefort M^{gne}

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

- **Les soins alternatifs en bovin lait**
19 et 26 janvier 2018 - Ambert

i Territoire Dore Livradois Forez

EQUIPEMENT

- **Savoir souder - Initiation**
12 et 20 décembre 2017

STA - Cournon

i Service Modernisation 04 73 44 45 73

- **Mes bâtiments d'exploitation, pensez à demain**

17 et 30 janvier 2018 - Ambert

i Territoire Dore Livradois Forez

FOURRAGES

- **J'ajuste mes achats d'engrais et d'amendements**

31 janvier 2018 | Rochefort Montagne

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

GESTION

- **Choisir sa transission pour se préparer à la retraite**

22, 29 janvier et 13 février 2018

Rochefort Montagne

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

INSTALLATION

- **Gérer sa trésorerie en phase d'installation - 1 jour-**

19 décembre 2017 | Aubière

23 janvier 2018 | Aubière

- **Demain, réussir ma production lait**
30 janvier 2018 | Aubière

- **Demain, réussir ma production de viande bovine**

5 décembre 2017 | Aubière

- **Comprendre le fonctionnement des comptes associés**

25 janvier 2018 | Aubière

i Service PPP 04 73 44 45 49

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007

63171 AUBIÈRE Cedex

Tél. : 04 73 44 45 46

Fax : 04 73 44 45 50

contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi

8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy

CADAR - Route des Fraux

63610 Besse

Tél. : 04 73 79 58 72

acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles

Rue Jean-Claude Beaujard

63390 S^t-Gervais

Tél. : 04 73 85 82 43

comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore

63210 Rochefort-Montagne

Tél. : 04 73 65 92 69

dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes

11 allée Pierre de Fermat

63170 Aubière

Tél. : 04 73 44 45 69

lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze

Le jeudi matin

Lycée St-Joseph

63340 Le Breuil-sur-Couze

Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon

63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 09 74

dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers

Le lundi

Place de l'Europe

63300 Thiers

Tél. : 04 73 80 10 06

Comité de Rédaction :

Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON

et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)

Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN

(service communication)

communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude VOISIN

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63

Novembre 2017

Crédit photos : CA 63 - P. Soissons - Boulanger A. CA54

SIMONNET D. CA85 - Charte graphique Mes Parcelles (S. Finn -

fotoescudo - J. Palut - Photothèque des Chambres d'Agriculture)

Impression : Imprimerie Porcu - Cournon (63)

Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321